

Programmes cycle 3

► Introduction

- Construire des connaissances plus réfléchies sur des nouvelles bases psychologiques.
- Solliciter toutes les facettes de l'intelligence des élèves et plus particulièrement leurs capacités d'action et leur sensibilité.
- S'appuyer sur des expériences concrètes pour enseigner.
- Acquérir des nouveaux savoirs grâce à de nouvelles compétences (lecture, écriture, calcul...)
- Cycle 3 : acquérir une maîtrise plus affirmée + **ouverture vers de nouveaux enseignements : HG, ORL, sciences, langue étrangère ou régionale.**
- **1^{er} pôle : Maîtrise du langage et de la langue française = priorité** : manier facilement la langue à l'écrit et à l'oral pour l'autonomie au collège.
- Certains élèves arrivent en début de cycle sans avoir acquis les bases de la lecture et de l'écriture ou des maths : **mettre en place un enseignement différencié et des PPAP** + élaboration d'une programmation rigoureuse.
- 2 types d'horaires pour la maîtrise de la langue :
 - Des horaires propres : répartis sur plusieurs champs disciplinaires :
 - Littérature (dire, lire, écrire).
 - ORL (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe).
 - Langue étrangère ou régionale.
 - Vie collective : débat réglé.
 - Des horaires transversaux dans chaque discipline.
- Fournir à tous les élèves sans exception une solide culture.
- La maîtrise du langage et de la langue française doit avoir une place précise dans chaque progression d'apprentissage et faire l'objet **d'évaluations régulières.**
- **2^{ème} pôle** : éducation civique : prendre conscience des contraintes collectives, apprendre le respect, la coopération.
- **Une heure tous les 15 jours** pour évoquer les problèmes, les aspects de la vie collective.
- Les autres enseignements du cycle 3 se distribuent en 4 grands domaines :
 - La langue française et l'éducation littéraire et humaine.
 - L'éducation scientifique.
 - L'éducation artistique.
 - L'éducation physique et sportive.
- **Apprendre à réinvestir ailleurs les connaissances acquises dans un domaine.**
- **La langue française et l'éducation littéraire et humaine :**
 - Enseignements qui se renforcent les uns les autres = base d'une culture commune.
 - Lectures de classiques et d'auteurs contemporains.
 - Débattre de ses lectures.
 - Dire et écrire des textes avec plaisir.
 - Maîtriser la langue en l'observant et en la comprenant (ORL).
 - Apprendre une langue étrangère ou régionale par des situations concrètes, quotidiennes = ouverture sur le monde.
 - L'histoire et la géographie aident l'élève à construire une 1^{ère} intelligence du temps historique et de la diversité des espaces transformés par l'homme.

- Histoire de France et territoire français = part prépondérante mais ouverture sur l'Europe et le monde.
- 1^{ère} découverte du document en histoire et de la lecture de cartes et de paysages en géo : connaissances qui pourront être réinvesties en littérature, sciences ou éducation artistique.
- Acquérir des savoirs civiques par l'histoire et la géographie.
- **Education scientifique** : maths, sciences expérimentales et technologie : les lier le plus possible pour se construire une éducation scientifique.
 - Maths : centré sur la **résolution de problèmes**.
 - Sciences et technologie : **approche expérimentale**.
 - résoudre et traiter des situations avec les maths et les sciences.
- **Education artistique** :
 - Développer une intelligence sensible.
 - Arts visuels et musique + théâtre et poésie (liée à la littérature) + danse (liée à l'EPS).
 - La pratique de la voix est au cœur des activités musicales comme du théâtre ou de la poésie.
 - Le dessin reste une part importante des arts visuels.
 - Ouverture à la photographie et au cinéma.
 - Découvrir des œuvres incontournables.
- **Education physique et sportive** :
 - Vise la structuration de la personne et la transformation de soi.
 - Explorer ses nouvelles capacités motrices.
 - Sécurité + éducation à la santé.
- Les TIC sont des instruments ordinaires du travail quotidien : à la fin du cycle : compétences prévues par le **B2i**.
- **Lire et écrire tous les jours au moins 2 heures**.
- Mettre en place des ateliers de lecture dans tous les domaines.

Horaires :

DOMAINES TRANSVERSAUX	HORAIRE
Maîtrise du langage et de la langue française	13h réparties dans tous les champs disciplinaires dont 2h quotidiennes pour des activités de lecture et d'écriture.
Education civique	1h répartie dans tous les champs disciplinaires. 0h30 pour le débat hebdomadaire

DOMAINES	CHAMPS DISCIPLINAIRES	HORAIRE MINIMAL	HORAIRE MAXIMAL	HORAIRE DU DOMAINE
Langue française Education littéraire et humaine	Littérature (dire, lire, écrire)	4h30	5h30	12h
	Observation réfléchie de la langue française (grammaire, conjugaison, orthographe,	1h30	2h	

	vocabulaire)			
	Langue étrangère ou régionale	1h30	2h	
	Histoire et géographie	3h	3h30	
	Vie collective (débat réglé)	0h30		
Education scientifique	Mathématiques	5h	5h30	8h
	Sciences expérimentales et technologie	2h30	3h	
Education artistique	Education musicale Arts visuels	3h		3h
Education physique et sportive		3h		3h

DOMAINES TRANSVERSAUX

► Maîtrise du langage et de la langue française

- C'est l'objectif essentiel de l'école primaire : base de l'accès à toutes les connaissances.
- = ensemble des capacités qui permettent à un élève de :
 - Participer et comprendre les débats.
 - Lire des textes et les comprendre.
 - Ecrire pour apprendre et mémoriser.
- **Poursuivre les activités de lecture** au cycle 3.
- **Articuler la compréhension des textes et leur lecture.**
- Proposer des textes relevant de la culture scolaire (cf. : liste).
- Présenter des textes dans leur contexte.
- Organiser des **ateliers de lecture** dans tous les domaines : lire pour comprendre l'histoire, les sciences... (stratégies de compréhension, automatisation de la reconnaissance des mots...)
- **PPAP** pour les élèves qui n'ont pas acquis les compétences de base (évaluation CE2) : activités adaptées aux difficultés spécifiques de chaque élève dans le cadre ordinaire de la classe. Les élèves concernés ne doivent pas être exclus des autres apprentissages.
- Les compétences visées en maîtrise du langage peuvent être :
 - **Générales** : concernent toutes les activités intellectuelles mises en jeu par l'élève et toutes les formes de communication de la classe. Elles sont travaillées dans des **ateliers organisés au sein de chacun des domaines disciplinaires**
 - ↳ L'équipe de cycle doit établir une programmation qui tienne compte, pour chaque compétence travaillée, de la hiérarchie des difficultés et de la diversité des domaines dans lesquels la compétence est découverte, travaillée, retrouvée, évaluée.
 - **Spécifiques** : construire les compétences et les savoir-faire du domaine disciplinaire concerné. Distinguer les compétences selon les domaines.

- Programme de grammaire conçu comme un exercice de réflexion sur le fonctionnement du français, en particulier en liaison avec la production de textes.

► **Education civique**

- Doit permettre à chaque élève de **mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école** au moment où son caractère et son indépendance s'affirment.
- Comprendre l'articulation entre liberté personnelle, contraintes de la vie sociale et affirmation de valeurs partagées.
- Elargir sa réflexion aux autres collectivités : la commune, la nation, l'Europe et le monde.
- L'éducation civique est l'apprentissage pratique d'un comportement.
- Une heure par semaine.
- ½ heure par semaine pour les débats : réguler la vie collective.

1. Participer pleinement à la vie de son école

- Comprendre l'utilité des confrontations : écouter l'autre.
- Respecter les différences.
- Combattre toutes les agressions.
- Prévenir les situations de violence par l'observation, la réflexion, les débats.
- Les enfants doivent être responsables des lieux où ils travaillent et respecter les règles élémentaires de politesse et de civilité.
- Comprendre le sens des règles sociales : faciliter la vie en commun.
- Faire comprendre la signification des contraintes justifiées de la vie collective par le surcroît de liberté qu'elles apportent : règlement intérieur, lois républicaines.
- Elaborer des règles de vie commune et en débattre régulièrement.
- Les débats sont l'occasion d'une mise en pratique de la communication réglée : ordre du jour, présidence de séance, compte rendu.

2. Etre citoyen dans sa commune

- Découvrir sa commune : visite à la mairie et 1^{ère} **découverte du rôle des élus** (maire, conseil municipal) dans les affaires scolaires et l'amélioration de la vie des habitants.

3. Etre citoyen en France

- **Comprendre l'appartenance à une nation démocratique.**
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : liberté.
- Réfléchir sur la différence entre monarchie et république, sur le suffrage universel.
- Découvrir le rôle du président de la République, du gouvernement, du Parlement.
- Découverte de différentes formes de participation à la vie démocratique : vote, acceptation de charges électives, engagement dans la vie publique.

4. S'intégrer à l'Europe, découvrir la francophonie, s'ouvrir au monde

- **Découvrir l'Europe et les pays de l'Union européenne** (en géographie et en langue étrangère).
- Contacts directs encouragés : correspondance, mails.
- L'élève apprend l'existence d'une communauté de langues et de cultures, la francophonie qui constitue un pont entre le territoire national et le monde.
- Rôle de la monnaie unique.

- A travers la géographie, l'élève prend conscience du caractère mondial de nombreux problèmes économiques ou culturels : il perçoit les grandes inégalités entre régions du globe et les solidarités nécessaires.
- Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 n'est pas respectée dans de nombreux pays.
- Sensibilisation à l'environnement.
- Découvrir des valeurs universelles.

LANGUE FRANCAISE, EDUCATION LITTERAIRE ET HUMAINE

► Littérature (dire, lire, écrire)

- Acquérir un répertoire de références.
- Lectures à haute voix (du maître ou des élèves) et lectures silencieuses : consolider la compréhension de textes complexes sans s'enfermer dans des explications formelles.
- Echanger, débattre des interprétations possibles.
- Transmettre des lectures, les mettre en scène. (en liaison avec les activités artistiques).
- Ecrire pour commencer à prendre conscience des spécificités du monde des fictions.
- Organiser des ateliers de lecture.

1. Lecture des textes de la littérature de jeunesse

- Classiques de l'enfance et œuvres de la littérature de jeunesse vivante.
- **Chaque année, 2 « classiques » doivent être lus et au moins 8 ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine.**
- Privilégier le parcours rapide : une séance peut suffire pour un poème ou une courte nouvelle, 1 à 2 semaines pour un roman un peu long.
- L'enseignant peut lire le texte à haute voix, résumer des passages trop longs ou faisant trop digression, inviter les élèves à des lectures oralisées, à des lectures silencieuses faites en classe ou hors de la classe.
- Permettre que l'œuvre vienne s'inscrire dans la mémoire de chacun.
- Le maître engage les élèves à **reformuler ce qu'ils ont compris avec leurs propres mots** puis, par un dialogue attentif, il les conduit à combler les lacunes et les erreurs qu'il constate.
- Aider à la synthèse des lectures, des épisodes.
- Apprendre à argumenter ses interprétations.
- **Ordonner les lectures proposées en réseaux** : autour d'un personnage, d'un motif, d'un genre, d'un auteur, d'une époque, d'un lieu...
- Débattre des thèmes forts, de valeurs suite aux lectures : à partir d'un texte ou d'un extrait ou en confrontant plusieurs textes ou en confrontant des textes et des œuvres rencontrées dans les autres enseignements (film, tableau, paysage, photo...)
- **Acquérir une autonomie en lecture** : comprendre les textes et en proposer une interprétation sans l'aide de l'adulte.
- Suggérer des œuvres appropriées à chacun.
- Inciter fortement les enfants à devenir des lecteurs assidus : 1 livre par mois au moins.
- Les lectures autonomes doivent relever d'abord du plaisir de la découverte d'une œuvre.
- Les lectures autonomes peuvent faire une large place à des rituels qui développent les sociabilités de la lecture : signaler à la classe une découverte, partager une impression, conseiller une lecture...

- Encourager les élèves à se doter d'un « carnet de lecture » pour conserver en mémoire les œuvres lues.

2. Dire les textes

- Choisir les textes à dire dans les lectures faites en classe.
- Expérimentation active de la voix et de ses effets (pauses, rythme, inflexions, intonations, intensité...) et articulation entre l'effort de compréhension et celui de diction.
- **Dire 10 textes par an.**
- Mettre éventuellement en place des projets (PAC par exemple).
- Articuler la lecture et la chanson de textes.
- La lecture à haute voix joue un rôle important lors de la rédaction d'un texte ou au moment de sa révision.

3. Ecrire à partir de la littérature

- **Partir de ses lectures pour un projet d'écriture.**
- Etablir une progression.
- Prolonger, compléter ou transformer un texte narratif, poétique ou théâtral.
- Ecrire un épisode nouveau dans un texte narratif, un dialogue ou une description destinés à s'insérer dans un récit ou le prolonger.
- Le pastiche, le détournement, l'imitation sont les bases du travail d'écriture, en référence aux textes littéraires.
- **La révision reste un moment essentiel** : les élèves doivent être régulièrement conduits à ajouter, supprimer, remplacer, déplacer des fragments de textes sur leurs propres brouillons ou sur ceux de leurs camarades, en s'appuyant sur les annotations des autres élèves ou du maître et en utilisant les outils construits par la classe (sur papier ou avec un logiciel de traitement de texte).
- Tout projet d'écriture peut se prolonger par un **projet d'édition** du texte réalisé : s'initier à la fabrication d'un livre et à sa diffusion.
- L'élève apprend à **écrire en fonction des effets recherchés et des publics auxquels il s'adresse.**
- La pratique de l'écriture poétique développe la curiosité et le goût de la poésie : sous forme de jeux combinant l'invention et les contraintes d'écriture.
- Continuer à exercer son écriture manuscrite.
- Découvrir l'enrichissement typographique.

4. Ateliers de lecture

- L'accès à la lecture autonome suppose un travail régulier.
- **Organiser des ateliers de lecture dans tous les domaines.**
- L'élève doit, pour progresser, **apprendre à mieux gérer une tâche complexe** : d'un part traiter successivement les marques linguistiques du texte, d'autre part en élaborer la compréhension en s'appuyant sur la signification des mots et des phrases lus mais aussi en mobilisant des connaissances préalables (sur le thème du texte, connaissances sur la langue).
- **Rendre la lecture automatique.**
- Séparer les tâches s'il le faut : lecture ou compréhension.
- Faciliter la compréhension en limitant les difficultés de forme (mots rares, structures syntaxiques complexes).

- L'amélioration de la reconnaissance des mots rares ou des structures syntaxiques difficiles peut être développée à partir de jeux où la vitesse de réaction et la finesse de la discrimination (entre des mots proches visuellement par exemple) sont encouragés.
- Connaître des mots, des structures pour pouvoir les reconnaître.
- L'écriture reste l'un des meilleurs moyens d'entrer dans la structure orthographique d'un mot rare ou d'une marque syntaxique et peut donc aider à l'automatisation de sa reconnaissance en lecture.
- Se souvenir des extraits, synthétiser pour comprendre.
- Apprendre à repérer les éléments de structure : marques linguistiques et préciser ces éléments pour les comprendre.
- L'enfant doit apprendre à passer de compréhensions ponctuelles et lacunaires à des compréhensions qui prennent en compte tous les aspects du texte en même temps que les savoirs antérieurement accumulés.

► Observation réfléchie de la langue française (grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire)

- Comparer des éléments linguistiques divers (textes, phrases, mots, sons, graphies...) pour en dégager de façon précise les ressemblances et les différences.
- **L'ORL doit être un moment de découverte visant à développer la curiosité des élèves et leur maîtrise du langage et non une série d'exercices répétitifs mettant en place des savoirs approximatifs et l'usage prématuré d'une terminologie inutilement complexe.**
- **Réinvestir les connaissances grammaticales dans les projets d'écriture.**
- Ecrire pour se familiariser avec les structures de la langue et comprendre des textes.
- **Classer** (des textes, des phrases, des mots, des graphies) en justifiant les classements réalisés par des indices précis.
- **Manipuler des unités linguistiques** (mots, phrases, textes) c'est-à-dire savoir effectuer certaines opérations de déplacement, remplacement, expansion, réduction d'où apparaîtront des ressemblances et des différences entre les objets étudiés.

1. Le verbe et le nom dans la phrase et dans le texte

- Le verbe et le nom sont les points d'articulation des principaux phénomènes syntaxiques.
- Leur identification permet d'entrer dans la construction de la phrase ou du texte et de comprendre qu'elle n'est pas une simple succession de mots.
- Les manipuler pour prendre conscience des liens qu'ils entretiennent avec tous les autres composants de l'énoncé.

1.1 Le verbe (grammaire, conjugaison, orthographe)

- **Le verbe est identifié dans une phrase en repérant les modifications qui peuvent l'affecter (personne, nombre, temps...) ou les éléments qui peuvent l'entourer (la négation, le nom ou le pronom sujet...)**
- Apprendre à rassembler plusieurs indices pour trouver le verbe.
- Repérer des usages particuliers sur les verbes et leurs conséquences (ex : l'énoncé se modifie lorsqu'on utilise un même verbe sans complément ou avec des types de compléments différents ; ex : jouer, jouer à, jouer de)
- **Jouer avec les verbes** pour une meilleure aisance en écriture et en compréhension (déplacement, substitution, expansion, réduction).
- **L'orthographe du verbe concerne essentiellement l'accord avec le sujet.**

- 1^{ère} approche des homophones grammaticaux : et/est, ces/ses, à/a ...
- la conjugaison est centrée sur l'observation des variations qui affectent les verbes.
- Les règles d'engendrement du présent, du passé composé, de l'imparfait, du passé simple, du futur, du conditionnel et du présent du subjonctif peuvent être aisément dégagées ainsi que les régularités orthographiques qui les caractérisent.
- Les verbes les plus fréquents sont étudiés en priorité.
- L'approche des diverses manières de situer et de caractériser les événements dans le passé par l'emploi des divers temps verbaux se fait dans la narration.

1.2 Le nom (grammaire, orthographe)

- **Le nom peut être identifié dans une phrase par ses variations (en nombre et en genre) et par les éléments qui l'entourent** (essentiellement les déterminants et les expansions).
- Comparer les déterminants pour distinguer les noms : ceux qui renvoient à un individu et ceux qui renvoient à toute une classe.
- Les jeux (déplacement, substitution, expansion, réduction) sur les différentes expansions du nom (adjectif qualificatif, relative, complément du nom) permettent de développer l'agilité de l'élève dans les projets d'écriture et d'affermir sa compréhension des textes.
- Repérer les accords dans le groupe nominal pour maîtriser l'orthographe grammaticale.

2. Quelques phénomènes grammaticaux portant sur le texte

- **Apprendre à produire des textes homogènes.**
- Quelques phénomènes peuvent faire l'objet d'observations réfléchies :
 - o **Repérage des divers substituts d'un nom** (pronoms et substituts nominaux) dans un texte lu et réalisation des substitutions nécessaires lors d'une activité d'écriture.
 - o **Repérage des mots de liaison** (connecteurs temporels, spatiaux et logiques) dans un texte lu et choix pertinent de ces mots dans un texte en cours d'écriture.
 - o **Repérage de la diversité des temps verbaux** dans un texte (en particulier, temps du passé dans un texte narratif) et choix correct de ces temps dans un projet d'écriture.
 - o **Repérage des fonctions syntaxiques de la ponctuation** et usage correct du point et, progressivement, de la virgule.

3. Vocabulaire et orthographe lexicale

- **Enrichir son vocabulaire en lisant.**
- **Fixer l'orthographe en écrivant.**
- Trouver des expressions, des mots pour évoquer un événement de la vie quotidienne.
- Repérer des liens entre les mots pour mieux les comprendre et mieux s'en servir.

3.1 Activités de vocabulaire

- Travailler sur la **polysémie** et sur la relation de cette polysémie avec le contexte d'emploi des mots.
- Observation des phénomènes de **synonymie** (dans l'usage des substituts nominaux), d'**antonymie**, les processus de nominalisation, l'usage des termes génériques.
- Classer, distinguer des mots de la même famille.

- A rapprocher avec la langue étrangère ou régionale étudiée.
- Une 1^{ère} approche de la définition permet de consolider l'usage du dictionnaire.
- L'identification de l'origine de quelques mots sensibilise les élèves aux différents héritages dont le français est tributaire.

3.2 Maîtrise de l'orthographe lexicale

- **Vérifier son orthographe lexicale, se corriger à l'aide d'instruments** (répertoires, dictionnaires, correcteurs informatiques...)
- Comparer l'orthographe des mots pour les mémoriser.

► Langues étrangères ou régionales

- Se servir efficacement d'une autre langue dans quelques situations.
- Cet enseignement contribue à construire des connaissances linguistiques précises (formules usuelles de communication, lexique, syntaxe et morphosyntaxe) ainsi que des connaissances sur les modes de vie et la culture du ou des pays où cette langue est parlée.
- Vise aussi à faire découvrir **l'enrichissement qui peut naître de la confrontation à d'autres langues, d'autres cultures et d'autres peuples.**
- A la fin de sa scolarité, savoir parler 2 langues vivantes en plus de sa langue maternelle.
- Le volume horaire se décompose en 2 parties :
 - o 2 séances / semaine de 45 min pendant lesquelles l'enseignement est conduit avec méthode.
 - o Des activités de réactivation des acquis et d'exposition à la langue soit réparties en courtes plages de travail sur l'ensemble de la semaine, soit lors de moments plus intensifs dans l'année (jusqu'à ½ heure / semaine).

1. Un apprentissage centré sur des activités de communication

- Chaque séquence de langue repose sur des **situations et des activités ayant du sens pour les élèves**, suscitant leur participation active, favorisant les interactions et l'entraide dans le groupe et développant l'écoute mutuelle.
- Utiliser la langue pour des rituels, au cours d'autres disciplines ou au cours de jeux.
- **Les activités orales de compréhension et d'expression sont prioritaires.**
- Corriger en permanence en conservant le plaisir de parler.
- La programmation des activités se fait sur la base des compétences de communication à acquérir en fin de cycle.
- L'élève est progressivement conduit à pouvoir :
 - o Se présenter et parler de lui-même : dire son nom, son âge, sa date de naissance et son adresse, parler de sa famille et de ses amis, dire ce qu'il possède, dire ce qu'il ressent (joie, faim, soif, fatigue, douleur).
 - o Parler de son environnement : désigner une personne ou un objet, préciser la date et l'heure, parler du temps qu'il fait, parler de la nourriture, décrire quelqu'un ou quelque chose (taille, couleur, intensité), dire où se trouve quelqu'un ou quelque chose ; exprimer une chronologie simple.
 - o Entretenir quelques relations sociales simples : saluer, prendre congé, remercier, s'excuser, souhaiter un anniversaire, féliciter, inviter.
 - o Participer oralement à la vie de la classe : dire qu'il sait ou ne sait pas ; demander de répéter ; dire qu'il n'a pas compris ; exprimer son accord ou son désaccord ; appeler l'attention de ses camarades ou du maître ; proposer,

accepter et refuser ; dire qu'il aime ou pas quelque chose ; exprimer un avis personnel.

2. Un entraînement régulier et méthodique

2.1 Ecouter et comprendre

- **Compétences auditives :**
 - Reconnaître les schémas intonatifs principaux, l'accent de phrase ou de mots.
 - Reconnaître les phonèmes de la langue et discriminer des phonèmes voisins.
 - Exercer sa mémoire auditive à court et à long terme.
- **Construction du sens de ce qu'on entend :**
 - Reconnaître des mots transparents.
 - Repérer des informations essentielles dans une situation familière et prévisible.
 - Prendre appui sur les mots accentués pour comprendre l'essentiel.
 - Déduire un sentiment à partir d'une intonation.
 - Reconnaître la valeur fonctionnelle d'énoncés habituels dans des dialogues.
 - Identifier le jalonnement chronologique dans un récit ou dans un dialogue.
 - Identifier les liens logiques principaux exprimant la cause ou la conséquence.
 - Anticiper un récit en prenant appui sur sa connaissance du sujet ou de la situation.

2.2 S'exprimer à l'oral

- **Reproduction :**
 - Reproduire des énoncés en respectant les schémas accentuels et intonatifs et en réalisant correctement les phonèmes.
- **Utilisation d'énoncés figés :**
 - Mobiliser des énoncés adéquats à la situation et à l'interlocuteur dans une succession d'échanges ritualisés.
 - Coopérer avec son interlocuteur en utilisant les formules de politesse simples et courantes.
- **Construction d'énoncés :**
 - Personnaliser des énoncés connus en modifiant quelques éléments dans le respect de la morphosyntaxe.
 - Exprimer des sentiments à l'aide de marqueurs spécifiques et/ou de l'intonation.
 - Utiliser des énoncés déclaratifs, interrogatifs et injonctifs.
 - Complexifier un énoncé grâce à l'emploi de connecteurs simples.

2.3 Lire et comprendre

- Reconnaître des mots isolés dans un énoncé.
- Reconnaître des mots transparents et savoir les lire.
- Oraliser un énoncé en respectant les schémas accentuels et intonatifs.
- Maîtriser la relation entre graphèmes et phonèmes spécifique à la langue.
- Segmenter correctement la lecture d'énoncés, en prenant appui sur des éléments ou groupes de mots connus.
- Exercer sa mémoire visuelle.
- Anticiper la suite d'un énoncé à partir de la connaissance que l'on a du sujet ou à partir du contexte.

2.4 S'exprimer à l'écrit

- **Reproduction :**
 - o Reproduire des énoncés en les recopiant.
- **Construction d'énoncés :**
 - o Personnaliser un énoncé en introduisant de légers changements dans un texte bref.
 - o Ecrire des phrases d'après un modèle défini, en les modifiant par des variations.
 - o Complexifier un énoncé écrit grâce à des connecteurs simples.

3. Renforcement de la maîtrise du langage

- Réfléchir sur le fonctionnement de la langue : une langue n'est pas le calque d'une autre.
- Comparer les langues.

4. Découverte de faits culturels

- Découvrir le mode de vie de la famille, des enfants (école, loisirs) et les rythmes de l'année (anniversaire, fêtes).
- L'élève découvre la vie scolaire d'enfants du même âge grâce à l'observation de matériaux audiovisuels.
- Apprendre des repères culturels du pays : folklore, personnages des légendes, contes...

5. Dimension internationale de l'apprentissage d'une langue étrangère

- Comprendre la dimension internationale par des contacts à l'étranger.
- Les langues régionales ont souvent une dimension internationale soit qu'elles soient parlées en dehors du territoire national, soit qu'elles se rattachent à une famille linguistique dont d'autres langues sont les langues nationales de pays voisins.

► Histoire

- Le **respect du déroulement chronologique**, jalonné par des dates significatives, est essentiel et constitue l'une des bases de l'approche historique.
- La France dans l'Europe, dans le monde, dans la région.
- Apprendre que **l'histoire s'appuie sur des « traces »** : rassembler des documents autour d'un sujet, en donner la nature, la date et l'auteur.
- S'initier à une 1^{ère} forme d'esprit critique.
- Présenter les hommes, les femmes, les groupes et les événements à travers des récits de l'époque. Ils fournissent aussi la matière d'ateliers de lecture historique.
- Apprendre à interpréter les images.
- La leçon d'histoire fait une très large place à la **réflexion collective et au débat**, et suppose donc un usage réglé de la parole, attentif à la précision du vocabulaire utilisé et à la rigueur du raisonnement.
- **Finir chaque séance par une synthèse écrite**. Ces synthèses sont rassemblées dans un cahier unique (conservé pendant toute la durée du cycle) qui facilite le lien avec le collègue.
- **Le programme est découpé en 6 périodes et 21 points forts : les programmer sur l'ensemble du cycle**.

1. La préhistoire

- Découvrir la préhistoire par ses traces.

- Points forts :
 - o Les 1ères traces de vie humaine, la maîtrise du fer et les débuts de l'agriculture en Afrique et en Europe méditerranéenne.
 - o L'élaboration d'un univers symbolique : l'apparition de l'art autour de la représentation de l'homme et de l'animal.

2. L'Antiquité

- Commence lorsqu'il existe des documents écrits sur une société (c'est-à-dire à des moments différents selon les lieux).
- A l'école primaire, le programme commence avec l'arrivée des Grecs et des Celtes (appelés Gaulois par les Romains) et plus encore par la victoire des Romains, la romanisation et la christianisation de la Gaule.
- Points forts :
 - o A l'origine de l'histoire du territoire français, une diversité qui en fait la richesse : populations premières, Grecs, Celtes (Gaulois) prédominants.
 - o La romanisation de la Gaule.
 - o De plusieurs dieux à un seul Dieu : la christianisation du monde gallo-romain.

3. Le Moyen-Age (476-1492)

- De la chute de l'Empire romain d'Occident à la découverte des Amériques.
- A partir du IVème siècle, des peuples venus de l'Est, notamment les Francs et les Wisigoths, s'installent dans l'Empire romain d'Occident qui s'effondre définitivement vers la fin du Vème siècle.
- Sur ces ruines s'établissent des royaumes fondés par des peuples germaniques.
- Cette période est décisive dans notre passé national, avec le nom même de notre pays, l'émergence de sa capitale et en même temps des grandes identités régionales.
- Décisive aussi pour l'Europe avec, d'un côté, les différenciations territoriales et linguistiques, mais, de l'autre, une 1^{ère} forme d'unité religieuse, culturelle et artistique.
- Temps de l'établissement de la 3^{ème} grande religion monothéiste, l'islam, qui crée une nouvelle et brillante civilisation dominant le sud de la Méditerranée.
- Les chrétiens et les musulmans vont s'affronter mais aussi échanger idées et produits.
- Points forts :
 - o A la suite de migrations et d'invasions, en particulier celle des francs, dislocation du pouvoir politique et domination des seigneurs sur les paysans.
 - o Naissance de la France : un Etat royal, une capitale, une langue.
 - o L'Europe des abbayes et des cathédrales.
 - o En Méditerranée, une civilisation fondée autour d'une nouvelle religion, l'islam. Entre chrétiens et musulmans, des conflits mais aussi des échanges.

4. Du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne (1492-1815)

- L'ensemble de la planète est désormais accessible, l'imprimerie facilite une large diffusion des connaissances et des idées, une vision scientifique du monde émerge aux XVIème et XVIIème siècles.
- XVIIIème : intérêt pour les techniques.
- Grands textes fondateurs : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le Code civil.
- Massacre des indiens, traite es noirs, Terreur révolutionnaire.
- Points forts :

- Le temps des découvertes : la planète désormais accessible mais l'apparition d'une nouvelle forme d'esclavage.
- Une autre vision du monde artistique, religieuse, scientifique et technique.
- La monarchie absolue en France : Louis XIV et Versailles.
- Le mouvement des Lumières, la Révolution française et le premier Empire : l'aspiration à la liberté et à l'égalité, réussites et échecs.

5. Le XIXème siècle (1815-1914)

- L'industrialisation et l'urbanisation transforment les économies et les sociétés de l'Europe occidentale.
- Face à la bourgeoisie se développe un monde ouvrier aux conditions de travail inhumaines.
- De grands mouvements de population affectent désormais l'Europe : émigration et expansion coloniale.
- En France, la République s'installe durablement, consolide les libertés fondamentales et développe l'instruction, mais la femme reste dans une position d'infériorité face à l'homme, comme partout en Europe.
- Points forts :
 - Une Europe en pleine expansion industrielle et urbaine, à la recherche de territoires et de débouchés : le temps du travail en usine, de l'émigration et des colonies.
 - Les difficultés de la République à s'imposer en France : un combat politique de plusieurs générations.
 - L'inégalité entre l'homme et la femme exclue du vote et inférieure juridiquement.

6. Le XXème siècle et le monde actuel

- La 1^{ère} Guerre Mondiale marque la fin de l'hégémonie européenne et l'émergence de la puissance américaine.
- Ampleur des progrès scientifiques et techniques.
- Violence du siècle marqué par les massacres et les formes les plus extrêmes de l'intolérance et de l'exclusion.
- Le développement des nouveaux moyens de communication et d'information accentue la « mondialisation ».
- Cette mondialisation ne supprime pas les fortes tensions ni les inégalités entre les diverses parties de la planète.
- Pour tenter d'améliorer la situation se créent de nombreuses organisations internationales dont l'ONU.
- L'Union européenne est traitée dans le programme de géographie.
- Points forts :
 - La planète en guerre : l'extrême violence du siècle.
 - L'extermination des juifs par les nazis : un crime contre l'humanité.
 - La 5^{ème} République : pour commencer à comprendre le fonctionnement de notre système démocratique.
 - La société en France dans la seconde moitié du XXème siècle : les progrès techniques, la fin des campagnes et le bouleversement des genres de vie.
 - Les arts, expressions d'une époque : à partir d'1 ou 2 exemples français ou internationaux laissés au choix des enseignants.

► Géographie

- **Approfondir ses connaissances sur la diversité des paysages**, des espaces.
- En relation étroite avec la photo, la peinture, les principaux supports visuels et écrits, la littérature et l'histoire.
- **Programme centré sur la mise en relation de la lecture des paysages et de l'étude des cartes.**
- **En lien avec l'histoire, l'éducation civique et les autres enseignements.**
- Nommer et commencer à comprendre les espaces.
- Percevoir les paysages comme une construction humaine.
- Trouver différents sens dans l'étude d'une image.
- La carte, qui peut être topographique, thématique ou de synthèse, est un outil de communication complexe qui représente les interrogations fondamentales des auteurs sur l'espace et les territoires qu'ils occupent.
- L'enseignement de la géographie suppose donc un usage rigoureux et argumenté de la description, de l'analyse et de la synthèse : vocabulaire spécifique.
- **Varié les supports :**
 - Photos, cartes, schémas, modèles, films...
 - Récits de voyages, d'expéditions scientifiques et militaires, descriptions de paysages (pouvant alimenter un atelier de lecture).
 - Titres, légendes, nomenclatures de documents graphiques.
 - Index d'atlas et corrélatifs d'encyclopédie (papier ou numérique), sommaire de portail ou formulaire de requête d'un moteur de recherche, structure d'un site internet...
- Chaque séance, en classe ou sur le terrain, permet à l'enseignant d'aider l'élève à améliorer la maîtrise du langage oral ou écrit.
- **Finir chaque séance par une synthèse écrite.**
- Ces synthèses sont collectées dans un cahier unique conservé tout au long du cycle et qui fera le lien avec le collège.
- **Le programme, centré sur l'espace national, est organisé selon 3 entrées : le monde, l'Europe et la France.**
- Programmer ces 3 entrées sur l'ensemble du cycle.
- Partir du monde puis en revenir en synthèse en fin de cycle.
- Approche des réalités locales et régionales.

1. Regards sur le monde : des espaces organisés par les sociétés humaines

Points forts :

- Comparaison des représentations globales de la Terre (globe, planisphères...) et du monde (cartes, images d'artistes ou publicités...).
- Mise en valeur des principaux contrastes de la planète :
 - Zones denses et vides de populations.
 - Océans et continents, ensembles climatiques vus du point de vue humain.
 - Genres de vie.

2. Espaces européens : une diversité de paysages

- Spécificité de l'Europe : diversité de ses paysages.
- Importance des villes et des axes de circulation qui les relient.
- Découvrir les limites de l'Europe avec des documents visuels.
- Points forts :

- Différenciation des paysages de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud ; les utilisations par les hommes des côtes, des massifs montagneux, des plaines, des mers.
- Opposition des zones peuplées et moins peuplées.
- Observation des réseaux urbains et des réseaux de circulation.
- Repérage des centres et des périphéries européennes.
- Evocation sommaire de la création de l'Union européenne, de son rôle ; reconnaissance de ses espaces, de ses territoires (en relation avec l'histoire et en appui de l'éducation civique).
- L'euro, son rôle : application des compétences acquises en calcul dans l'usage des euros et des centimes.

3. Espaces français

- Découvrir le sentiment d'unité du pays et la diversité des paysages.
- Points forts :
 - Des paysages historiques en constante évolution :
 - Les facteurs de diversité du territoire français (métropole, DOM TOM) à travers les représentations cartographiques et paysagères.
 - Les paysages urbains (le centre, la banlieue, la ville nouvelle) en relation avec les arts visuels.
 - Les paysages ruraux et industriels appréhendés à travers quelques problèmes actuels.
 - Commerce, service, tourisme et loisirs à travers l'évolution récente des paysages.
 - La France, un territoire organisé à différentes échelles. Les exemples de la région (France métropolitaine ou outre-mer) où habitent les élèves et d'une autre région resituées dans le cadre français et européen permettent d'aborder :
 - Le réseau urbain et les aires d'influence des grandes villes.
 - Les grands axes de communication.
 - Les petites villes et leurs « pays ».
 - Une 1^{ère} approche du découpage de l'espace français : la commune, le département, la région (en rapport avec l'éducation civique) à partir d'exemples locaux.

4. La France à l'heure de la mondialisation

- Ce thème sera abordé à partir de 2 constats opposés :
 - La tendance à l'unification (modes de consommation et de production, contraintes politiques, circulation de l'information et production culturelle et scientifique).
 - L'accroissement des différences (guerres et déplacements de population, opposition Nord-Sud, mouvement d'opposition à la globalisation...)
- Points forts :
 - Le poids économique, politique, culturel ou sportif de la France et sa participation aux événements mondiaux (prendre des exemples en relation avec l'actualité, la langue étudiée et l'éducation artistique).
 - La situation et le rôle de la francophonie (en relation avec l'éducation civique).

EDUCATION SCIENTIFIQUE

► Mathématiques

- Contribuer au développement d'une pensée rationnelle, à la formation du citoyen et permettre de bénéficier au mieux de l'enseignement donné au collège.
- **La résolution de problèmes est au centre des activités mathématiques** et permet de donner leur signification à toutes les connaissances qui y sont travaillées.
- **Varié les situations sur lesquelles portent les problèmes proposés** : issues de la vie de la classe, de la vie courante, de jeux, d'autres domaines de connaissances...
- Ces situations vont présentées sous des formes variées : expérience concrète, description orale, support écrit.
- Le développement des capacités à chercher, abstraire, raisonner, prouver, amorcé au cycle 2 se poursuit.
- **Prendre en compte, exploiter et discuter les démarches des enfants, de leurs propositions.**
- Apprendre à raisonner rigoureusement, à argumenter, à prouver.
- Dans les moments de réflexion collective et de débat qui suivent le traitement des situations, l'usage ordinaire de la langue orale et les formulations spontanées des élèves prévalent + recours à un lexique adapté.
- **Etre attentif aux difficultés de lecture des énoncés.**
- L'écriture en mathématiques comporte différentes formes qui doivent être progressivement distinguées : écrits pour chercher, écrits pour communiquer une démarche et un résultat, écrits de référence.
- Apporter des précisions, faire des synthèses pour maîtriser les résolutions de problèmes.
- Utiliser les techniques opératoires pour comprendre les opérations.
- Le calcul mental sous toutes ses formes (résultats mémorisés, calcul réfléchi) occupe la place principale et accompagne l'usage intelligent d'une calculatrice ordinaire.
- Apprendre à utiliser les outils des TIC : calculatrices, logiciels de géométrie dynamique, logiciels d'entraînement, toile, rétroprojecteur.

1. Exploitation de données numériques

- Ensemble des problèmes dans lesquels les nombres et le calcul interviennent comme outils pour traiter une situation :
 - o Problèmes résolus en utilisant les connaissances sur les nombres naturels et décimaux et sur les opérations étudiées.
 - o Problèmes relevant de la proportionnalité, résolus en utilisant des raisonnements personnels appropriés.
 - o Utilisation de données organisées en listes, en tableaux ou représentées par des diagrammes, des graphiques.
- Importance du raisonnement.
- **Comprendre le sens des opérations.**
- Les problèmes ne se limiteront pas à ceux qui peuvent se résoudre à l'aide d'une seule opération : proposer des problèmes comportant des étapes intermédiaires.
- **Selon les problèmes proposés, l'élève aura recours à des procédures expertes ou élaborera des procédures personnelles de résolution.**
- Résoudre des problèmes de proportionnalité par des raisonnements personnels.
- Adapter son raisonnement aux situations.

- Ces procédures de résolution concernent aussi les problèmes de pourcentages, d'échelles, de vitesses moyennes et les problèmes de conversion.
- Lire, interpréter de façon critique et construire divers mode de représentations (listes, tableaux, diagrammes, graphiques) à partir de données effectives : enquêtes, mesurages...
- Apprendre à interpréter les résultats.

2. Connaissance des nombres entiers naturels

- L'étude organisée des nombres se limite à la **classe des millions** mais des nombres plus grands peuvent être rencontrés.
- A la fin du cycle 3, les élèves doivent maîtriser la lecture et l'écriture des nombres entiers naturels. Ils doivent **comprendre que la valeur des chiffres dépend de leur position dans l'écriture des nombres**.
- Ranger, comparer des décimaux.
- Placer des nombres sur la droite graduée.
- Maîtriser les relations entre les nombres pour un meilleur calcul mental.
- Les connaissances relatives aux nombres entiers naturels concernent :
 - o La numération décimale : valeur des chiffres en fonction de leur position, suites de nombres.
 - o Les désignations écrites (en chiffres et en lettres) et parlées des nombres.
 - o La comparaison et le rangement des nombres, le placement des nombres sur une droite graduée.
 - o Les relations arithmétiques entre les nombres : doubles, moitiés, quadruples, quarts, triples, tiers..., notamment entre nombres d'usage courant, la notion de multiple (multiples de 2,5 et 10).

3. Connaissances des fractions simples et des nombres décimaux

- Comprendre l'écriture des nombres.
- Saisir le lien entre les décimaux et les fractions.
- Percevoir les nombres décimaux et les fractions comme de nouveaux nombres permettant de résoudre des problèmes que ne permettent pas de résoudre les nombres entiers : problèmes de partage, de mesure de longueurs ou d'aires, de repérage d'un point sur une droite.
- **Les fractions sont essentiellement introduites au cycle 3 pour donner du sens aux nombres décimaux.**
- Mettre en relation les propriétés des nombres entiers et des décimaux.
- Concernant les écritures à virgule des nombres décimaux, les élèves doivent comprendre que la valeur d'un chiffre dépend de sa position : cette valeur se définit notamment par rapport à l'unité (le dixième et le centième représentent 10 fois moins et 100 fois moins que l'unité) et par rapport à celle des chiffres voisins (le centième représente 10 fois moins que le dixième).
- Les connaissances relatives aux fractions et aux nombres décimaux concernent :
 - o Les fractions simples : utilisation, écriture, encadrement entre 2 nombres entiers successifs, écriture comme somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1.
 - o Les nombres décimaux : utilisation, valeur des chiffres en fonction de leurs positions dans une écriture à virgule, passage de l'écriture à virgule à une écriture fractionnaire (fractions décimales) et inversement, suite de nombres décimaux, liens entre désignations orales et écritures chiffrées.

- La comparaison, le rangement, l'intercalation, l'encadrement de nombres décimaux, leur placement sur une droite graduée.
- La valeur approchée d'un décimal à l'unité près, au dixième près, au centième près.

4. Calcul

- **Les compétences en calcul mental sont à développer en priorité.**
- Bien connaître les tables pour donner un résultat direct (somme ou produit) ou un résultat dérivé (complément et différence, facteur d'un produit ou quotient).
- Le calcul réfléchi implique la mise en œuvre de procédures personnelles, adaptées à chaque calcul particulier.
- L'explication et l'analyse, par les élèves, des raisonnements utilisés constituent un moment important de cet apprentissage.
- Utiliser le calcul approché dans des situations où il a du sens.
- **Les techniques opératoires usuelles sont mises en place sur des nombres d'usage courant, en s'attachant à assurer une bonne compréhension des étapes du calcul.**
- Les élèves doivent être capables d'utiliser des calculatrices comme moyen ordinaire de calcul et maîtriser certaines de leurs fonctionnalités.
- Les connaissances relatives au calcul concernent :
 - La mémorisation de résultats sur les nombres entiers et décimaux.
 - Les techniques opératoires : addition, soustraction de nombres entiers ou décimaux, multiplication de 2 nombres entiers ou d'un nombre décimal par un nombre entier, division euclidienne de 2 nombres entiers (quotient entier et reste).
 - Le calcul réfléchi exact ou approché : organisation et traitement de calculs (mentalement ou avec l'aide de l'écrit), ordre de grandeur d'un résultat.
 - L'utilisation de calculatrices et la maîtrise de certaines de leurs fonctionnalités.

5. Espace et géométrie

- Permettre aux élèves d'améliorer leur « vision de l'espace », de se familiariser avec quelques figures planes et quelques solides.
- Passer d'une vision perceptive de l'espace à une vision expliquée, précisée, mesurée.
- Les activités du domaine géométrique ne visent pas des connaissances formelles (définitions) mais des **connaissances fonctionnelles, utiles pour résoudre des problèmes** : problèmes de comparaison, de reproduction, de construction, de description, de représentation d'objets géométriques ou de configurations spatiales.
- Poser des problèmes sur des quadrilatères, des solides.
- Approcher la notion d'échelle par l'agrandissement et la réduction.
- Les connaissances relatives à l'espace et à la géométrie concernent :
 - Le repérage de cases ou de points sur un quadrillage.
 - L'utilisation de plans et de cartes.
 - Les relations et propriétés géométriques : alignement, perpendicularité, parallélisme, égalité de longueurs, symétrie axiale, milieu d'un segment.
 - L'utilisation d'instruments (règle, équerre, compas) et de techniques (pliage, calque, papier quadrillé).
 - Les figures planes (en particulier : triangle et ses cas particuliers, carré, rectangle, losange, cercle) : reconnaissance, reproduction, construction, description, décomposition d'une figure en figures plus simples.
 - Les solides (en particulier : cube, parallélépipède rectangle) : reconnaissance, reproduction, construction, description, représentations planes (patrons).

- L'agrandissement et la réduction de figures planes, en lien avec la proportionnalité.

6. Grandeurs et mesure

- Résoudre directement des problèmes de mesure avec des instruments, des estimations.
- Maîtriser les unités légales en mesure et en durée.
- La notion d'aire est mise en place, notamment par des activités de classement et de rangement de surfaces.
- Concernant les angles, les activités de classement et de rangement d'angles précèdent les activités de mesurage en degrés.
- Les connaissances relatives aux grandeurs et à leur mesure concernent :
 - Les longueurs, les masses, les volumes (contenances) : mesure de ces grandeurs (utilisation d'instruments, choix approprié de l'unité), estimation (ordre de grandeur), unités légales du système métrique (mètre, gramme, litre, leurs multiples et leurs sous-multiples), calcul sur des mesures exprimées à l'aide de ces unités.
 - Le périmètre d'un polygone.
 - Les aires : comparaison de surfaces selon leurs aires, différenciation de l'aire et du périmètre, mesure d'aires à l'aide d'une unité donnée, unités usuelles (cm², dm², m², km²) et leurs relations.
 - L'aire d'un rectangle.
 - Les angles : comparaison, reproduction.
 - Le repérage du temps et les durées : lecture de l'heure, unités de mesure des durées (année, mois, semaine, jour, heure, minute, seconde) et leurs relations.
 - Le calcul de la durée écoulée entre deux instants donnés.

► Sciences expérimentales et technologie

- **Construire une représentation rationnelle par l'observation et l'analyse.**
- L'enseignant choisit une situation de départ, suscite des questions et **permet aux élèves d'exprimer leurs idées préalables.**
- Les compétences et les connaissances sont construites dans le cadre d'une méthode qui permet **d'articuler questionnement sur le monde et démarche d'investigation.**
- Cette démarche peut recourir à diverses formes de travail :
 - Expérimentation directe (à privilégier chaque fois qu'elle est possible) conçue et réalisée par els élèves.
 - Réalisation matérielle (recherche d'une solution technique).
 - Observation directe ou assistée par un instrument, avec ou sans mesure.
 - Recherche sur des documents.
 - Enquête et visite.
- Le plus souvent travail en petits groupes : permet de développer des attitudes d'écoute, de respect, de coopération.
- Moments de synthèse opérés par le maître sont indispensables.
- Le renforcement de la maîtrise du langage et de la langue française est un aspect essentiel : débattre, échanger, argumenter pour apprendre.
- Tout au long du cycle, les élèves tiennent un **carnet d'expériences et d'observations.**
- Ecrire, communiquer, confronter ses résultats : les valider pour les apprendre.
- S'initier à la lecture documentaire à chaque nouveau type d'écrit.

1. La matière

Consolider la **connaissance de la matière et de sa conservation** :

- Etats et changements d'état de l'eau.
- Mélanges et solutions.
- L'air, son caractère pesant.
- Plan horizontal, vertical : intérêt dans quelques dispositifs techniques.

2. Unité et diversité du monde vivant

L'univers du vivant est caractérisé par quelques grands traits communs, sa diversité est illustrée par la mise en évidence de différences conduisant à **une 1^{ère} approche des notions de classification, d'espèce et d'évolution** :

- Les stades de développement d'un être vivant (végétal ou animal).
- Les conditions de développement des végétaux.
- Les divers modes de reproduction (animale et végétale) : procréation et reproduction non sexuée (bouturage...)
- Des traces de l'évolution des êtres vivants (quelques fossiles typiques).
- Les grandes étapes de l'histoire de la Terre ; notion d'évolution des êtres vivants.

3. Education à l'environnement

- L'éducation à l'environnement est transdisciplinaire.
- Approche écologique à partir de l'environnement proche.
- Rôle et place des êtres vivants ; notions de chaînes et de réseaux alimentaires.

4. Le corps humain et l'éducation à la santé

Liée à la **découverte du fonctionnement du corps** en privilégiant les conditions de maintien du corps en bonne santé :

- Les mouvements corporels (fonctionnement des articulations et des muscles).
- 1^{ère} approche des fonctions de nutrition (digestion, respiration et circulation).
- Reproduction des humains et éducation à la sexualité.
- Conséquences à court et long terme de notre hygiène ; actions bénéfiques ou nocives de nos comportements (notamment dans l'alimentation).
- Principes simples de secourisme : porter secours, en identifiant un danger, en effectuant une alerte complète, en installant une personne en position d'attente.
- Une information sur l'enfance maltraitée est effectuée chaque année.

5. L'énergie

- Exemples simples de sources d'énergie utilisables.
- Consommation et économie d'énergie.
- Notions sur le chauffage solaire.

6. Le ciel et la Terre

Observer méthodiquement les phénomènes les plus quotidiens et engager les élèves dans une **1^{ère} démarche de construction d'un modèle scientifique** :

- La lumière et les ombres.
- Les points cardinaux et la boussole.
- Le mouvement apparent du soleil.
- La durée du jour et son évolution au cours des saisons.
- La rotation de la Terre sur elle-même et ses conséquences.
- Le système solaire et l'Univers.

- La mesure des durées, les unités.

7. Le monde construit par l'homme

L'élève s'initie, dans le cadre d'une réalisation, à **la recherche de solutions techniques**, au choix et à l'utilisation raisonnée d'objets et de matériaux :

- Circuits électriques alimentées par des piles : conducteurs et isolants ; quelques montages en série et en dérivation.
- Principes élémentaires de sécurité électrique.
- Leviers et balances, équilibres.
- Objets mécaniques ; transmission de mouvements.

8. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les sciences expérimentales et la technologie

L'observation du réel et l'action sur celui-ci ont la priorité sur le recours au virtuel. **Intérêt des TIC dans le cadre de la recherche documentaire, en complément de l'observation directe ou pour confronter les résultats de l'expérience aux savoirs établis** :

- Maîtriser les 1ères bases de la technologie informatique et avoir une approche des principales fonctions d'un ordinateur.
- Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques.
- Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
- Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia (CD Rom, DVD Rom, site internet, base de données).
- Communiquer au moyen d'une messagerie électronique.

EDUCATION ARTISTIQUE

(Arts visuels, éducation musicale, approche d'autres disciplines artistiques)

- Développer l'expression, le goût de la création.
- L'éducation artistique permet de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence et de sensibilité.
- S'appuyer sur l'éducation artistique pour favoriser l'**interdisciplinarité**.
- L'éducation artistique comporte 3 volets complémentaires :
 - o **Une formation de base** en arts visuels et en musique qui fait l'objet de programmes spécifiques.
 - o **Des activités artistiques intégrées à d'autres enseignements** dont elles renforcent l'approche sensible ou la dimension esthétique.
 - o La réalisation de **projets artistiques et culturels**.
- Resituer les créations artistiques dans leur contexte historique.
- L'éducation artistique se développe dans 3 types d'activités qui s'articulent le plus souvent à l'occasion de travaux d'application ou de synthèse :
 - o Une pratique créative dans laquelle l'élève est amené à s'exprimer pour donner corps à un projet personnel.
 - o Une rencontre avec les œuvres, indispensable à la diffusion démocratique de la culture, dans laquelle l'élève est conduit à découvrir des réalisations relevant du patrimoine comme des expressions contemporaines.
 - o L'acquisition de savoirs et de savoir-faire.
- Pratique l'éducation artistique à l'école ou en dehors.

- Confiée aux enseignants sans exclure des échanges de service ou des décloisonnements mettant en jeu des maîtres ayant une formation à dominante artistique.

► **Arts visuels**

- Les objectifs énoncés pour le cycle 2 sont applicables en très grande partie au cycle 3.
- Réinvestir de manière plus réfléchie les moyens techniques.
- L'élève précise et structure ses connaissances sur les œuvres et les met **en relation avec d'autres disciplines**, en particulier avec la littérature, la langue vivante, l'histoire et la géographie.
- Proposer des situations variées éveillant la curiosité.
- La pratique régulière du dessin et d'autres modes de saisie tels que la photo et la vidéo amène l'enfant à affiner son regard sur l'environnement, à mettre en question son rapport aux choses et au monde.
- **Introduire l'image sous toutes ses formes.**
- Etudier l'image, la comparer à d'autres moyens de connaissance.
- Découvrir le design, l'art au quotidien, l'architecture, la vidéo au travers de projets.
- Une attention particulière est portée sur les notions d'espace et de paysage, en lien avec la géographie.
- Cet enseignement vise à articuler 2 volets distincts qui participent l'un et l'autre à l'éducation du regard :
 - **Une pratique diversifiée** intégrant analyse et production d'images, dessins, nouvelles technologies et autres formes d'expression plastique en 2 ou 3 dimensions.
 - **Une approche culturelle** articulée aux démarches de réalisations et centrée sur la rencontre avec des œuvres et des artistes, en contact direct ou par l'exploitation de documents.
- Une liste d'œuvres de référence est publiée par le ministère et les académies.

1. Le dessin comme composante plastique

- Exploiter de manière réfléchie différentes techniques.
- Maîtriser des outils, des techniques pour représenter fidèlement une observation.
- Dessiner pour exprimer une sensation, pour mettre en forme une idée, pour représenter un univers personnel, pour figurer une fiction, pour transformer la réalité, pour communiquer, pour narrer, pour préparer un projet, pour mettre en mémoire un événement.
- L'élève s'approprié et réemploie certains codes de représentation repérés dans les images familières.
- **Combiner des procédés, associer des techniques.**
- L'élève joue sur des paramètres déjà rencontrés et repérés au cours des cycles antérieurs :
 - **Le support** : si les différentes qualités du papier (couleur, épaisseur, texture) ont une influence sur le rendu final, il est aussi possible d'expérimenter d'autres supports comme la toile, le bois ou le sol de la cour.
 - **L'instrument** : il y a ceux qui marquent par eux-mêmes (craie, pastel, crayon, pierre...), ceux qui s'associent à un médium (plume, stylo, brosse, pinceau...) et ceux qui marquent le support (pointe, peigne, manche du pinceau...)
 - **Le geste** : précis ou aléatoire, vif ou modéré, souple ou cassant, appuyé ou léger, impliquant le corps entier, le bras ou seulement le poignet, guidé ou non à l'aide d'un instrument (règle, compas...)

- **Le médium** (quand il est nécessaire : encre, gouache, aquarelle...)
- Respecter des principes d'organisation, d'agencement.
- Aborder les notions d'équilibre, d'espace, de profondeur, de plan, de proportion, d'échelle, de mouvement, de contraste et de lumière.
- L'enseignant offre les conditions d'une pratique régulière du dessin personnel en mettant en place des carnets de croquis pour tester, noter, comparer.
- Les travaux de l'élève sont rassemblés et conservés pour constituer la mémoire des démarches engagées et développées au cours de l'année.
- Exploiter la calligraphie.

2. Des caractéristiques d'un volume à son organisation spatiale

- **Rechercher des effets** au cours d'activités d'assemblage, de sculpture, de maquette.
- Utiliser des **matériaux de récupération** pour des réalisations en 3D.
- Manipuler, fabriquer, construire.
- Apprécier les effets produits entre plusieurs matériaux, plusieurs techniques (jeux de superposition, de transparence, contrastes de matières, répartition de pleins et de vides...)
- Les travaux réalisés conduisent **l'élève à dégager progressivement la notion de structure par opposition à celle d'habillage** : rechercher une plus grande adéquation entre un matériau et sa fonction.
- Présenter, mettre en valeur son travail.

3. Les différentes catégories d'images et leurs procédés de fabrication

- Analyser des images produites ou vues dans le cadre d'autres disciplines.
- **Apprendre à différencier images artistiques d'images documentaires, scientifiques ou commerciales.**
- Les notions de ressemblance, de vraisemblance, d'illusion, d'impression, de sensation, de fiction peuvent être introduites.
- **Utiliser un appareil photo** : jouer sur le cadrage, le point de vue, le caché et le montré, le flou et le net, le proche et le lointain.
→ dimension expérimentale et de jeu.
- Retravailler les images obtenues.
- L'élève invente, teste, déclenche des relations entre les éléments d'une composition et produit ainsi du sens.
- Mettre en place éventuellement un projet vidéo.

4. La perception de l'environnement et sa représentation

- Mieux percevoir son environnement.
- L'élève doit apprendre à mieux percevoir les limites, les oppositions entre formes et fonds, les relations et les proportions, la lumière et les ombres, les jeux et les effets de couleur, la structure et l'ensemble..
- Transformer le sens d'une image pour en obtenir une nouvelle perception.

5. L'approche et la connaissance des œuvres

- Proposer des œuvres situées historiquement et appartenant à des registres techniques, thématiques et artistiques différents.
- Nécessité de moments autonomes d'observation et d'analyse.
- Poser les bases d'une **culture commune**.

- **Les œuvres sont présentées par rapport à une époque, un auteur ; par rapport aussi à d'autres formes d'expression littéraire ou musicale.**
- Encourager la constitution d'un « musée personnel » fait d'images et d'objets sélectionnés ; susciter la création d'un « musée de classe ».
- Faire des correspondances entre les productions personnelles, les images et objets collectionnés et les œuvres découvertes en classe.

► **Education musicale**

- Les objectifs énoncés pour le cycle 2 sont applicables en très grande partie au cycle 3.
- Enrichir ses interprétations, maîtriser des polyphonies, exploiter des répertoires.
- Le travail d'interprétation s'appuie sur le repérage et la comparaison de motifs, de formes musicales, de genres et styles contrastés.
- Ecouter, reconnaître des extraits.
- Développer sa curiosité, son jugement esthétique.
- Présenter des projets musicaux.
- Rassembler son travail dans une anthologie personnelle.

1. Voix et chant

1.1 Culture vocale

- Se développe par la pratique régulière de jeux vocaux, l'apprentissage de chants diversifiés, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale.
- Maîtriser sa respiration, apprendre à varier les tons, la diction.

1.2 Répertoire

- Elargir les répertoires pour comparer les genres, les styles, les époques.
- Intégrer des chants à plusieurs voix en langue étrangère ou régionale.
- Mettre en valeur un chant particulier par une chorale.

2. Ecoute

2.1 Culture de l'oreille

- Développer l'écoute, la mémorisation, affiner son analyse.
- L'élève devient capable de distinguer, comme de mémoriser, l'organisation des éléments dans leur ordre mais aussi dans leur superposition.
- S'impliquer dans une danse.
- Utiliser le codage musical.
- L'accroissement du lexique spécifique pour nommer et caractériser les sons, comme les divers aspects d'une musique devient indispensable.
- Expliquer, partager ses choix, ses goûts.

2.2 Répertoire

- Varier le répertoire.
- Le contact avec la musique vivante est essentiel et doit être recherché aussi souvent que possible.
- Lier la découverte d'œuvres classiques connues avec l'histoire.
- Faire découvrir des œuvres en les écoutant.
- L'audition réitérée d'œuvres moins familières est nécessaire.

3. Pratiques instrumentales

- Jouer d'un instrument pour accompagner une chanson.
- Les compétences acquises au cycle 2 permettent d'envisager des accompagnements rythmiques plus complexes, voire des jeux rythmiques sur plusieurs instruments différents.
- La pratique systématique d'un instrument mélodique ne relève pas de l'école élémentaire.

4. Réalisation de projets musicaux

- Les projets musicaux sont indispensables comme lieux de réinvestissement synthétique des acquis du chant, de l'écoute, des activités corporelles ou d'accompagnement instrumental.
- Travail de recherche et d'invention dans le respect des contraintes nécessaires à l'aboutissement du projet.
- Les délais de mise en œuvre ne doivent pas être trop importants.
- Recourir à des compétences extérieures.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Vise :
 - o **Le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices.**
 - o **L'accès au patrimoine culturel** que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques, pratiques sociales de référence.
 - o L'acquisition des compétences et connaissances utiles pour **mieux connaître son corps, le respecter et le garder en forme.**
- Depuis la petite enfance, l'élève construit son répertoire moteur, constitué d'actions motrices fondamentales : locomotions, équilibres, manipulations, projections et réceptions d'objets.
- Au cycle 3, il s'agit de les enrichir, les diversifier, les perfectionner, les combiner, les enchaîner.
- Parler de sa pratique, la communiquer.
- Lire, écrire des textes liés au sport.
- L'EPS participe à l'éducation à la santé et à la sécurité.
- Elle donne aux élèves le sens de l'effort et de la persévérance.
- Devenir autonome et responsable.
- Concrétiser des connaissances acquises dans d'autres domaines.
- Découvrir la danse en lien avec d'autres activités artistiques.

1. Activités physiques, sportives et artistiques et compétences spécifiques

- Les diverses activités physiques, sportives et artistiques proposées au cycle 3 ne sont pas la simple transposition des pratiques sociales existantes.
- Diversifier les propositions sportives selon les milieux, les espaces...
- 4 types de compétences à construire.

1.1 Réaliser une performance mesurée

- De différentes façons (en forme, en force, en vitesse...).
- Dans des espaces et avec des matériels variés.
- Dans différents types d'efforts (relation vitesse, distance, durée)).

- Régulièrement et à une échéance donnée.

Mise en œuvre :

- Activités athlétiques.
- Activités de natation.

Exemples de compétences de fin de cycle :

- Activités athlétiques :
 - o Courses de vitesse : prendre un départ rapide, maintenir sa vitesse pendant 8 à 9 secondes environ et franchir la ligne d'arrivée sans ralentir.
 - o Courses en durée : courir à allure régulière sans s'essouffler pendant 8 à 15 min (selon les capacités de chacun).
 - o Sauts en longueur : après une dizaine de pas d'élan rapide, sauter (en 1 ou plusieurs bonds) le plus loin possible.
 - o Lancers : courir et lancer de façon adaptée une balle lestée ou un engin léger (javelot mousse, cerceau) le plus loin possible, sans sortir de la zone d'élan.
- Activités de natation : nager longtemps (se déplacer sur une quinzaine de mètres sans support).

1.2 Adapter ses déplacements à différents environnements

- Dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre.
- Dans des milieux ou sur des engins instables de plus en plus diversifiés.
- Dans des environnements de plus en plus éloignés et chargés d'incertitude.
- En fournissant des efforts de types variés.

Mise en œuvre :

- Activités d'orientation.
- Activités d'escalade.
- Activités nautiques.
- Activités de roule et de glisse.
- Equitation.

Exemples de compétences de fin de cycle :

- Activités d'escalade : réaliser un parcours annoncé sur une traversée d'un parcours horizontal de 5m de largeur, sans assurage, en utilisant différents types de prises, dont les prises inversées.
- Activités d'orientation : réaliser le plus rapidement possible un parcours de 5 balises en étoile à partir de la lecture d'une carte où figurent des indices.

1.3 S'affronter individuellement ou collectivement

- Affronter un adversaire dans des jeux d'opposition duelle.
- Coopérer avec des partenaires pour s'opposer collectivement à un ou à plusieurs adversaires dans un jeu collectif.

Mise en œuvre :

- Jeux de lutte.
- Jeux de raquettes.
- Jeux collectifs (traditionnels ou sportifs).

Exemple de compétences de fin de cycle :

- Jeux de raquettes : dans un tournoi à 2, choisir le geste de renvoi le mieux adapté, et maîtriser la direction du renvoi pour jouer dans les espaces libres afin de marquer le point.
- Jeux collectifs : comme attaquant (se démarquer dans un espace libre, recevoir une balle, progresser vers l'avant et la passer ou tirer – marquer – en position favorable) ; comme défenseur (courir pour gêner le porteur de balle, ou courir pour récupérer la balle ou s'interposer entre les attaquants et le but).

1.4 Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive

- Exprimer corporellement, seul ou en groupe, des images, des états, des sentiments.
- Communiquer aux autres des sentiments ou des émotions.
- S'exprimer librement ou en suivant différents types de rythmes sur des supports variés.

Mise en œuvre :

- Danse.
- Gymnastique rythmique.
- Gymnastique artistique.
- Activités de cirque.
- Natation synchronisée.

Exemples de compétences de fin de cycle : danse

- Construire dans une phrase dansée (directions, durées, rythmes précis) jusqu'à 5 mouvements combinés et liés pour faire naître des intentions personnelles ou collectives, choisies ou imposées.

2. Compétences générales et connaissances

- Les compétences ne sont pas acquises pour elles-mêmes.
- Acquérir des attitudes, des méthodes, des démarches favorables aux apprentissages, dans la pratique de l'activité mais aussi dans la vie sociale.
- Mieux se connaître, mieux connaître les autres.
- Prendre des repères dans l'environnement pour réussir ses actions.
- Comprendre et mettre en œuvre des règles, des codes.
- Les situations mises en place par l'enseignant doivent permettre à chaque élève de :
 - o Choisir son niveau de difficulté.
 - o **Tenter de nombreux essais en sécurité.**
 - o **Pouvoir recommencer** s'il a échoué.
 - o Réfléchir avec les autres sur la meilleure façon d'agir.
 - o Pouvoir aider un camarade.
 - o Pouvoir se faire aider par une parade ou un conseil.
- Etre capable de s'engager lucidement dans l'action (oser s'engager en toute sécurité, choisir des stratégies efficaces, contrôler ses émotions).
- Construire un projet d'action : le formuler, le mettre en œuvre, s'engager contractuellement.
- Mesurer et apprécier les effets de l'activité (lectures d'indices complexes, mise en relation des notions d'espace et de temps, application de principes d'action, appréciation de ses actions...)
- Appliquer et construire des conduites de vie collective (se conduire dans le groupe en fonction de règles, écouter et respecter les autres, coopérer...)

- Développer et acquérir des sensations, des émotions, des conduites.

3. Programmation des activités

- Programmer précisément les activités physiques : par l'équipe de cycle.
- Dans chaque année du cycle, les 4 compétences spécifiques sont abordées :
 - o Réaliser une performance mesurée.
 - o Adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
 - o S'affronter individuellement ou collectivement.
 - o Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive).
- Chaque compétence est traitée au travers d'une ou plusieurs activités.
- Modules d'apprentissage de 10 à 15 séances (5 ou 6 séances minimum de chaque activité pour un module d'apprentissage).
- 3 heures par semaine réparties sur au moins 2 jours.
- Proposer obligatoirement chaque année des jeux d'affrontement, d'opposition, des jeux collectifs.